



3 mai 2024

Détection de la coqueluche

Prendre note de ces informations transmises par la Santé Publique du CIUSSS-CN.

Le prélèvement pour détecter la **coqueluche** sera désormais offert dans les points de services locaux (PSL) sous ordonnance d'un médecin ou d'une infirmière praticienne spécialisée.

Ce prélèvement nasopharyngé est offert seulement sur rendez-vous dans le territoire de QuébecMétro et sera disponible le 3 mai 2024 pour Charlevoix et à partir du 10 mai 2024 pour Portneuf.

La prise de rendez-vous devra se faire via la centrale de rendez-vous par téléphone au 418 644-4545/ 1 877 644-4545 (sans frais) du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h.